



LE DEVOIR

POINT CHAUD

Plaidoyer pour la création d'une « UPAC de civils »

Québec doit passer rapidement à l'action, dit l'ancien ministre des Affaires municipales Rémy Trudel

BRIAN MYLES

La commission Charbonneau a exposé suffisamment d'abus et de dérives dans le monde municipal pour que Québec passe à l'action dès maintenant, estime l'ex-ministre des Affaires municipales de 1996 à 1998, Rémy Tru-

del. Il suggère la création « d'une UPAC de civils », formée de fonctionnaires qui éplucheraient les dépenses et les politiques de gestion contractuelles des villes, en exigeant les remboursements lorsque cela serait nécessaire.

A son avis, les 1135 municipalités du Québec n'ont pas besoin de plus de pouvoirs, mais de

plus de surveillance. Le ministère des Affaires municipales manque de ressources humaines et financières pour surveiller les dépenses des villes, mais il doit le faire. « Il faut une bien meilleure coordination. Ce n'est pas un mot vide, la reddition des comptes », dit-il.

Ses propos feront grincer les dents des élus

municipaux, qui réclament plus de pouvoirs et d'autonomie pour assumer leurs responsabilités sans cesse croissantes, mais il insiste.

« La commission Charbonneau ne pourra pas arriver à une autre conclusion. Il nous faut d'ur-

VOIR PAGE A 8 : TRUDEL

FUTURS AVIONS DE CHASSE CANADIENS

Lockheed Martin reprend ses efforts de persuasion

MARIE VASTEL

à Fort Worth, Texas

Après des mois de critiques, le gouvernement conservateur a remis les compteurs à zéro, l'hiver dernier, dans le dossier de l'acquisition des prochains avions de chasse. Résultat, Lockheed Martin, qui se croyait assurée de vendre ses F-35 à l'armée de l'air canadienne, doit maintenant reprendre ses efforts afin de convaincre tout le monde, de nouveau, que ses appareils sont ceux qu'il faut au Canada.

L'opération de charme n'est pas timide; conférence et démonstration de son simulateur de vol à Montréal ce mercredi de même que dans tout le pays au cours des prochains mois, sans compter des invitations lancées à des médias canadiens — de même qu'à des étrangers — afin qu'ils viennent découvrir l'univers du F-35 à l'endroit même où il est créé et assemblé. L'objectif est clair: « corriger certains mythes et la désinformation ».

Dès le début d'une de ces visites au Texas et en Floride, à laquelle a participé *Le Devoir* il y a dix jours, les représentants de Lockheed insistent sur les capacités du F-35. Un avion furtif de cinquième génération, indétectable. Billie Flynn, ex-pilote de CF-18 devenu pilote d'essai pour les F-35, reconnaît qu'il ne s'agit pas d'une caractéristique nécessaire pour surveiller l'Arctique, mais la faible observabilité « n'est plus un accessoire, c'est un absolu [...] Vous auriez un énorme avantage s'ils ne sont jamais au courant que vous étiez en train de patrouiller ».

Un argument de vente pour Lockheed, qui demeure malgré tout « périssable » puisqu'il y aura toujours de nouveaux radars, selon Dave Perry,

VOIR PAGE A 8 : LOCKHEED



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des centaines de personnes ont participé à un circuit historique, suivi d'un concert mettant en vedette Alfa Rococo, dans les rues du Vieux-Montréal, pour la Journée nationale des patriotes.

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

L'histoire est mal enseignée au Québec, croit Marois

BAHADOR ZABIHIYAN

Pauline Marois veut renforcer l'enseignement de l'histoire au Québec, du primaire au collégial, car elle estime qu'il est présentement défectueux. Ce renforcement prendra toutefois « quelques années » avant d'être mis en œuvre, a-t-elle fait savoir lundi, lors d'un discours à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, prononcé à Saint-Eustache.

L'histoire est mal enseignée au Québec, et ce, à tous les niveaux, pense la première ministre. « Nous croyons que l'on a un peu édulcoré ce qui se fait en enseignement de l'histoire au Québec, et c'est ce à quoi nous voulons revenir, les bases d'un enseignement qui permet de comprendre les différentes périodes de notre vie collective, dont celle des patriotes », a expliqué M^{me} Marois, lors d'un point de presse à Saint-Eustache.

Elle participait à l'inauguration d'un circuit historique soulignant la lutte des patriotes, dans cette municipalité des Laurentides. Ce jour férié, anciennement la fête de la reine Victoria puis la fête de Dollard, a été proclamé Journée nationale des patriotes en 2002 par le gouvernement péquiste de Bernard Landry. Entre 1837 et 1838, les patriotes s'étaient organisés et battus afin d'obtenir plus de droits pour les Canadiens français, qui étaient discriminés par la puissance coloniale. Mais la refonte des programmes d'histoire ne sera pas terminée d'ici à la prochaine Journée des patriotes, ni même à celle d'après. Elle sera longue et complexe, a ex-

« Nous croyons que l'on a un peu édulcoré ce qui se fait en enseignement de l'histoire au Québec »

VOIR PAGE A 8 : HISTOIRE

AUJOURD'HUI



Actualités › Une tornade sème la mort à Oklahoma City. *Page A 4*

Économie › La chronique d'Éric Desrosiers: les marchés boursiers, l'économie réelle et l'exemple des deux ivrognes. *Page B 3*

Le Monde › La chronique de François Brousseau: l'espoir d'une sortie de crise européenne viendrait-il de l'expérience du Japon? *Page B 1*



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 2

66^e FESTIVAL DE CANNES

Le folk des frères Coen, avec un chat roux

ODILE TREMBLAY

à Cannes

Les Coen: ils ont le côté relax des musiciens de jazz et doivent faire du cinéma comme d'autres jamment, à l'intuition, en renvoyant l'accord à l'autre puis en dansant dessus. Ethan, l'angoissé du duo, Joel plus solide dans ses souliers, complémentaires. Cannes les adore. Les surdoués et survitaminés frères américains ont au fil des ans récolté ici une Palme: *Barton Fink*. Trois prix de mise en scène, des lauriers pour leurs acteurs. Leur nonchalance dévoile leur statut de princes de la Croisette.

Il avait trop plu aussi. Les journalistes avaient couru au-devant de leur *Inside Llewyn Davis* comme des affamés. Plusieurs refoulés au balcon. Puis riant à s'en tenir les côtés. En verve, les frères Coen. *Inside Llewyn Davis* était le film punch qui vous réexpédie en fusée chez le bonhomme de la lune. Et dans les pools d'étoiles décernées par les critiques de France où, d'ailleurs, ils occupent désormais le premier rang.

Une autre Palme? Sans doute pas. Ils ont fait mieux avec *Fargo*, *Barton Fink*, mais un film hilarant, bien monté, bien joué. Cette incursion dans le champ du cinéma-vérité confère un charme par-



ANNE-CHRISTINE POUJOLAT AGENCE FRANCE-PRESSE

Joel et Ethan Coen rencontrant les journalistes pour discuter de leur film *Inside Llewyn Davis*.

ticulier à cette comédie mélancoliquement musicale. Avec force sarcasmes et vacheries.

Tout démarre au Gaslight Cafe, cœur battant et chantant du Greenwich Village. Nous sommes à New York en 1961. Un musicien — incroyable Oscar Isaac, vu dans *Drive*, dans *Che*, qui gagnera avec ce rôle un statut de star — entonne sa complainte folk en grattant la guitare et en fumant sa

clope. Durant de longues minutes. Gros plan sur sa bouteille et sur le micro.

Jamais on n'a l'impression qu'il s'agit d'un film

VOIR PAGE A 8 : COEN

Lire aussi › Rite initiatique, machisme et cinéma nippon. *Page B 8*

ACTUALITÉS

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Pas d'accord en vue avec les vétérinaires français

GAÉTAN POULIOT

Ce n'est pas demain la veille que des vétérinaires français pourront exercer au Québec sur simple présentation de leur titre de compétence. Les négociations lancées en 2008 dans le cadre de l'Entente Québec-France sur la reconnaissance des qualifications professionnelles sont dans l'impasse. Et rien ne laisse présager un dénouement de la situation.

«L'accord a buté», lâche candidement le président du Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires français. «Les gouvernements souhaitent cet accord. Mais en réalité, il n'y a pas une volonté considérable de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec de réaliser cet arrangement. Il n'y a pas non plus davantage de volonté des vétérinaires de France d'obtenir cet arrangement», affirme Michel Baussier, lors d'une entrevue accordée au *Devoir* depuis ses bureaux parisiens.

Peu d'espoir

Les Français veulent un accord permettant la reconnaissance automatique des permis délivrés dans leur pays, ce que refuse l'Ordre québécois, qui veut s'assurer que leurs homologues ont les compétences requises avant de pratiquer dans la province. En raison des «propositions inacceptables» de part et d'autre, M. Baussier a «peu d'espoir» que les pourparlers débloquent.

Le président de l'ordre français ne s'en formalise toutefois pas. «Ce dossier est extrêmement mineur», dit-il, indiquant que peu de vétérinaires français veulent pratiquer au Québec. «Ca relève plus du symbole dans le cadre de l'amitié franco-québécoise que de la nécessité.»



Le Québec vit une pénurie de médecins vétérinaires en région.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

De nombreuses ententes conclues

Ententes conclues

Agronome, architecte, avocat, boucher, boulanger, chimiste, comptable, débosseleur, dentiste, électricien, frigoriste, infirmière, ingénieur, mécanicien, médecin, opérateur d'équipements lourds, pâtissier, peintre, pharmacien, plombier, poissonnier, sage-femme, soudeur, travailleur social, urbaniste.

Toujours en négociations

Chiropraticien, ergothérapeute et physiothérapeute, technicien en réadaptation, psychologue.

Exclus des négociations

Acupuncteur, audiologiste, hygiéniste dentaire, infirmière auxiliaire, notaire, optométriste, traducteur.

Les vétérinaires ne s'occupent pas que des animaux domestiques. Les soins prodigués aux animaux de productions sont cruciaux pour la salubrité des aliments.

Du côté québécois, le président de l'Ordre des médecins vétérinaires, Joël Bergeron, ne veut pas enterrer définitivement les négociations. Mais il reconnaît qu'elles sont «aux ralentis». Le dossier n'avance pas depuis deux ans.

Il n'y a pas de pourparlers en ce moment, et la signature d'un

Arrangement de reconnaissance mutuelle n'est plus un objectif, reconnaît-on d'ailleurs dans l'équipe de direction.

Compte tenu des circonstances, l'Ordre, qui accueille des vétérinaires étrangers chaque année, a changé de stratégie. L'objectif est maintenant de développer un programme de reconnaissance des acquis pour l'ensemble des vétérinaires diplômés hors Québec. Un processus que l'Ordre espère mettre en place d'ici 2014. La barrière à l'entrée est im-

portante pour les vétérinaires étrangers : trois ans peuvent s'écouler avant de pouvoir réintégrer tous les examens et il faut déboursier près de 10 000\$.

M. Bergeron admet par ailleurs qu'il y a une pénurie de vétérinaires dans la province, touchant surtout les régions éloignées et les médecins s'occupant des grands animaux. Mais cette pénurie existe aussi en Europe, dit-il.

François Lubrina, porte-parole de l'Assemblée des Français de l'étranger au Québec,

est pour sa part très remonté contre l'Ordre québécois. Ce «système corporatif» bloque toute entente, croit-il.

Des offres «humiliantes»

Les vétérinaires québécois veulent empêcher les étrangers de pratiquer dans la province afin de conserver des salaires élevés, accuse M. Lubrina, lui-même médecin vétérinaire. Les offres québécoises sont «inéquitables» et «humiliantes pour la médecine vétérinaire française». Pour lui, «les négociations sont mortes».

M. Lubrina croit de toute manière que l'Entente Québec-France est un «véritable fiasco» et que les Français se sont fait «rouler dans la farine» dans la quasi-totalité des accords signés. Les ententes sont plus contraignantes pour eux que pour les Québécois, estime-t-il.

Annoncée en grande pompe en 2008 par Jean Charest et Nicolas Sarkozy, l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles vise à baliser l'acquisition d'un permis pour l'exercice d'une profession ou d'un métier en sol québécois ou français. Bien qu'il s'agisse d'une entente entre deux gouvernements, les négociations incombent aux autorités qui supervisent les professions. Au dernier décompte, 68 Arrangements de reconnaissance mutuelle avaient été signés pour divers emplois (voir encadré).

Le ministère des Relations internationales du Québec, qui chapeaute l'application de l'entente, affirme de son côté que les négociations entre les vétérinaires sont toujours en cours, quoique difficiles.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Lisette Lapointe

Lisette Lapointe est déçue par QS

Proche d'Option nationale et de son chef, Jean-Martin Aussant, l'ex-députée péquiste Lisette Lapointe se dit très déçue de Québec solidaire (QS), qui a écarté toute alliance électorale en vue du prochain scrutin général.

M^{me} Lapointe trouve «dommage» que la formation de Françoise David et Amir Khadir ait décidé de rejeter des ententes ponctuelles, afin de permettre à des candidats, dans des circonscriptions ciblées, d'obtenir le plus de votes souverainistes possible.

Lisette Lapointe ajoute qu'elle n'est pas surprise non plus. Selon elle, Québec solidaire privilégie ses politiques de gauche plutôt que l'accession à l'indépendance. Elle estime qu'Option nationale est le seul parti à mettre la souveraineté en première place des priorités.

L'épouse de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau n'entend toutefois pas, du moins pour l'instant, se présenter comme candidate du parti de Jean-Martin Aussant aux prochaines élections.

La Presse canadienne

Offrir au monde ce qu'il y a de mieux. Une tradition suisse.

Les produits de haute qualité sont synonymes de confort. Nous sommes bien placés pour le savoir. Nous les exportons. En tant que transporteur aérien de la Suisse, nous traduisons la haute qualité en confort sur chaque vol, en vous offrant un service et une hospitalité jamais démentis. Pour les vols quotidiens de Montréal à Zurich, et des correspondances vers plus de 70 destinations à travers le monde, contactez votre agent de voyage ou visitez swiss.com



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

*Notre emblème est notre promesse.

Our sign is a promise.*



ACTUALITÉS

Main-d'œuvre : Ottawa vend aux Québécois un programme inexistant

Le gouvernement Marois s'oppose à sa future implantation

LINA DIB
à Ottawa

Ottawa essaie de vendre aux Québécois un produit qui n'existe pas encore et qui risque fort de ne jamais exister au Québec. Et l'exercice vient avec une facture élevée pour les contribuables.

Entre deux passes de Sidney Crosby ou de Kristopher Letang, ou après un arrêt particulièrement réussi de Craig Anderson, l'annonce publicitaire s'empare de votre écran de télévision. Et c'est comme ça depuis le début des séries éliminatoires de la LNH.

On y voit un jeune ouvrier se servir un café pendant qu'une voix lui annonce que le gouvernement du Canada travaille avec les entreprises et les provinces pour lui offrir de la formation. Et sur des images de chantiers maritimes et de gros camions, s'affiche la phrase : « *Subvention canadienne pour l'emploi 15000\$ ou plus.* »

Québec dit non

Toutefois, ce programme, promis au budget fédéral de mars dernier, n'est pas encore sur pied. Pire, Québec n'a aucune intention de permettre sa mise en place. Le gouvernement conservateur veut que ce programme remplace les ententes sur la formation de la main-d'œuvre qui viennent à échéance en 2014. Ottawa offrirait 5000\$ par travailleur à former à condition que la province en verse autant et qu'une entreprise fasse de même.

À Québec, on rappelle qu'on ne veut pas de ce programme. « *Ce programme prive le Québec d'un financement annuel de 70 millions et exclut les PME et les personnes éloignées du marché du travail.* », s'indigne la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, dans un courriel.

« *Les publicités qui circulent quant à la subvention canadienne pour l'emploi sont la*

preuve patente de la mauvaise foi du gouvernement fédéral. D'un côté, le gouvernement fédéral dit vouloir "négocier" une réforme des ententes sur le marché du travail avec les provinces, mais, de l'autre côté, il lance des publicités vantant la subvention canadienne à l'emploi », poursuit-elle.

« *Les publicités qui circulent [...] sont la preuve patente de la mauvaise foi du fédéral* »

Au ministère fédéral des Ressources humaines et du Développement des compétences, on maintient qu'Ottawa négociera de nouvelles ententes de formation de la main-d'œuvre avec les provinces et les entreprises pour 2014-2015. On n'explique pas pourquoi Ottawa fait déjà de la publicité alors qu'on est loin d'une entente.

Publicité « trompeuse » ?

Un politologue de l'Université Queen's, spécialiste en publicité politique, estime que cette publicité télévisée est « *trompeuse* ». « *Les publicités du gouvernement doivent elles aussi obéir au Code canadien des normes de la publicité et je crois que celle-ci échoue largement aux tests d'exactitude et de clarté* », dit Jonathan Rose.

Le gouvernement fédéral refuse de dire combien coûte cette campagne publicitaire, payée par les contribuables.

« *Malheureusement, les chiffres [que] vous demandez ne sont pas encore disponibles publiquement. Alors, ce que je vous recommande de faire [...] pour obtenir les chiffres de la province du Québec, [c'est] une demande d'accès à l'information* », a offert une porte-parole du ministère fédéral.

Pareille demande prend des mois pour aboutir. Il n'est pas exagéré d'estimer la facture à plusieurs centaines de milliers de dollars. Un message publicitaire de 30 secondes, pendant les éliminatoires de la LNH, peut coûter jusqu'à 95000\$.

La Presse canadienne



Nigel Wright a donné 90 000 \$ au sénateur Duffy pour qu'il rembourse des allocations de résidence perçues illégalement.

AFFAIRE WRIGHT-DUFFY

Le NPD veut une enquête de la GRC

Ottawa — Le Nouveau Parti démocratique (NPD) a demandé à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de se pencher sur le don de 90 000\$ versé par le chef de cabinet de Stephen Harper, Nigel Wright, au sénateur conservateur Mike Duffy.

La porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, Françoise Boivin, a indiqué en conférence de presse lundi, à Ottawa, que la Gendarmerie royale du Canada devait ouvrir une enquête « *dès que possible* » dans cette affaire, et prendre les mesures qu'elle jugera appropriées.

Wright démissionne

Nigel Wright, ancien dirigeant de la société d'investissements Onex, a donné 90 000\$ au sénateur Duffy pour qu'il rembourse des allocations de résidence perçues illégalement. Dans l'embarras depuis plusieurs jours, le sénateur Duffy a quitté le caucus conservateur jeudi dernier.

M. Wright a quant à lui démissionné de son poste di-

manche. Par voie de communiqué, M. Wright, qui a fait fortune dans le monde des affaires, a souligné que ses seules intentions étaient « *de faire en sorte que les fonds soient remboursés* » et qu'il avait estimé agir « *dans l'intérêt public* ». Le bras droit de M. Harper a ajouté ne pas avoir mis ce de-

« *Nous sommes inquiets de la possibilité que ces actions aient enfreint des lois que la GRC doit faire respecter et exécuter* »

nier au courant de la transaction. « *Je n'avais pas informé le premier ministre de la manière dont les dépenses du sénateur Duffy ont été remboursées, que ce soit avant ou après les faits.* »

Dans une déclaration écrite, Stephen Harper a dit avoir reçu la démission de M. Wright avec « *beaucoup de regret* ». « *J'accepte que Nigel ait cru qu'il agissait dans l'intérêt public, mais je comprends la décision qu'il a prise de démissionner* », a-t-il dit.

L'opposition officielle demande maintenant à la GRC de déterminer si M. Wright a commis un geste illégal en aidant ainsi un collègue conservateur en difficultés financières. « *Avec tant de questions sans réponses, et de si graves allégations, les néodémocrates ont écrit [lundi] au commissaire de la GRC parce que nous sommes inquiets de la possibilité que ces actions aient enfreint des lois que la GRC doit faire respecter et exécuter* », a indiqué M^{me} Boivin, députée néodémocrate de Gatineau.

Entre-temps, le NPD « *implore* » le gouvernement « *de mettre fin au camouflage, de coopérer avec la police et de dire toute la vérité aux Canadiennes et aux Canadiens* », a-t-elle dit.

Autre départ

C'est Ray Novak, secrétaire principal du premier ministre, qui prendra la relève de Nigel Wright. Agé de 36 ans, M. Novak évolue dans l'entourage de

Stephen Harper depuis 2001, époque où ce dernier a rejoint l'Alliance canadienne.

Mais le député libéral Dominic LeBlanc se demande, lui, si M. Novak était au courant de la transaction impliquant son ex-patron, Nigel Wright, et Mike Duffy, puisqu'il travaille au cabinet du premier ministre depuis longtemps. M. LeBlanc se demande lui aussi si Nigel Wright avait mis au courant Stephen Harper de son généreux geste.

La sénatrice conservatrice Pamela Wallin a elle aussi quitté le caucus conservateur, vendredi dernier, en attendant les résultats d'une vérification de ses dépenses.

Toutes ces histoires vont assurément rebondir aux Communes ce mardi, mais en l'absence de Stephen Harper. Le premier ministre doit s'adresser à son caucus mardi matin à Ottawa avant de s'en voler pour un court voyage officiel au Pérou et en Colombie cette semaine.

La Presse canadienne

Les garderies privées seraient fermées mercredi

Les moyens de pression visent à dénoncer les compressions de 15 millions

Les tensions entre l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et le gouvernement Marois ne s'estompent pas : les moyens de pression sont toujours prévus mercredi.

Le président de l'AGPQ, Sylvain Lévesque, déplore les compressions de 15 millions de dollars dans ce réseau, ainsi que les menaces de sanctions pouvant atteindre jusqu'à 5000\$ par jour de grève, le cas échéant.

En dépit des sanctions annoncées, il y aura donc bel et bien fermeture des garderies privées ce mercredi. L'AGPQ entend également contester les sanctions — si le gouvernement décide d'en imposer —, affirmant prendre l'une des cinq journées mises à leur disposition pour fermer les établissements pendant l'année. En entrevue à La Presse canadienne, Sylvain Lévesque a assuré agir légalement.

« *Je ne comprends pas l'attitude de la ministre. C'est à notre guise de fermer cinq jours de plus par année, et ce sont ces journées-là que les propriétaires veulent utiliser.* »

Même s'il a confié que les menaces ont d'abord fait hésiter l'AGPQ à la fin de la semaine dernière, M. Lévesque va maintenant jusqu'à dénoncer l'attitude du gouvernement Marois. « *C'est une tentative de démobiler notre réseau et d'intimider notre réseau, et on est revenu sur notre décision en conseil d'administration pour dire "non, on ne peut pas se laisser intimider, il faut qu'on manifeste notre désaccord". C'est important, sinon on vit dans quel genre d'État ?* »

Il dit avoir réuni 10 000 personnes lors d'une autre manifestation juste avant la fête des Mères, il y a une semaine.

Casseroles et carrés bleus

En plus de sortir dans les rues mercredi, les propriétaires de garderies tiendront des réunions d'équipe et des formations pédagogiques. Lors de la manifestation, ils utiliseront des casseroles et des carrés bleus afin de tourner en dérision la participation de Pauline Marois, alors députée, à une manifestation casseroles et



Sylvain Lévesque, président de l'AGPQ, déplore les compressions de 15 millions de dollars dans le réseau des garderies privées du Québec.

carrés rouges l'an dernier, comme l'indique M. Lévesque. « *Elle s'est mis un carré et une casserole. C'est ce qu'on lui dit nous aussi. Ce qu'on veut lui passer comme message, c'est que, elle, comme citoyen, elle a eu le droit de le faire. Est-ce qu'elle a été mise à l'amende, Pauline Marois ? Non.* »

Une autre journée de protestation devrait avoir lieu le 30 mai prochain.

M. Lévesque prétend que la ministre de la Famille, Nicole Léger, agit de la sorte pour se « *déjouer sur les libéraux* ». Selon lui, le Parti québécois a toujours fait un lien entre les libé-

raux et les garderies privées, ce qui expliquerait les relations plutôt difficiles avec le gouvernement actuel.

D'ailleurs, la députée libérale de Trois-Rivières, Danielle St-Amand, s'est portée à la défense des garderies privées, vendredi, qualifiant le gouvernement « *d'intransigeant* » dans le dossier. Elle appuie également l'AGPQ, qui dénonce l'approche « *deux poids deux mesures* » du gouvernement Marois lorsqu'il est question du droit de manifester.

La Presse canadienne

Conflit étudiant : la « loi 78 » était adoptée il y a un an

Il y a un an, le 18 mai 2012, le controversé projet de loi 78 du gouvernement Charest était adopté par l'Assemblée nationale, au terme d'un marathon de plus de 21 heures. En pleine contestation étudiante sur la hausse des droits de scolarité, la nouvelle loi restreignait le droit de manifester et imposait de fortes amendes à ceux qui entravaient l'accès des étudiants à leurs salles de cours. Elle exigeait également que les organisateurs d'une manifestation de cinquante personnes et plus fournissent leur itinéraire à la police au moins huit heures à l'avance. La loi a été vivement dénoncée par l'opposition péquiste, les syndicats, et surtout les associations étudiantes, qui ont entamé des démarches juridiques avec l'organisation Juripop. Selon le directeur général de Juripop, M^e Marc-Antoine Cloutier, cette loi a tristement marqué l'histoire du Québec parce qu'elle a brimé les libertés fondamentales de la population. Il estime que le gouvernement, en voulant contrôler l'effervescence sociale qui régnait, est allé beaucoup trop loin. Il déplore, entre autres choses, que la loi ait « *pratiquement criminalisé* » l'action des jeunes leaders étudiants.

La Presse canadienne

Assurance-emploi : la pétition compte plus de 34 000 noms

Bathurst, Nouveau-Brunswick — Une pétition dénonçant la réforme de l'assurance-emploi, recueillie par Internet, sera envoyée sous peu au gouvernement fédéral. Le document a été signé par plus de 34 000 Canadiens d'un océan à l'autre. C'est un résident du Nouveau-Brunswick, Guy Lanteigne, qui est à l'origine de l'initiative. La cause a obtenu l'appui de nombreux regroupements, dont la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui craint des effets dévastateurs pour les régions. La pétition réclame un moratoire et aussi que le gouvernement prenne en considération les besoins des communautés où l'on retrouve du travail saisonnier. Elle sera transmise à la ministre des Ressources humaines, Diane Finley.

La Presse canadienne

Porter vous donne des ailes à des prix ultralégers.

C'est le solde Papillon de Porter. Attrapez nos rabais au vol. Faites vite ! Comme le papillon, ce solde ne dure pas longtemps. Réservez d'ici le vendredi 24 mai. Voyagez d'ici le 3 septembre.

GRAND SOLDE



Vois au départ de Montréal. Réservez d'ici le 24 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 14 l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.*
Tarifs à partir de :

HALIFAX 3 par jour 173 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 138 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 207 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 248 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 207 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 207 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 207 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 173 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 225 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 241 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 220 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 225 \$ Taxes et frais compris	PRIX TOUT COMPRIS					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

Nouveau !



Économisez sur les forfaits vol-hôtel à evasionsporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 24 mai 2013. Voyagez d'ici le 3 septembre 2013. Porter peut exiger un achat 14 l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

** Évasions Porter est une entreprise agréée par TICO.

ÉDITORIAL

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Table bien mise

Si l'on excepte l'opposition, qui n'a jamais pour vocation d'applaudir le gouvernement, l'Union paysanne, qui ne sera satisfaite que le jour où l'UPA tombera, et le *National Post* qui, à la une, a ridiculisé le projet en le déformant, François Gendron peut se féliciter. Tout le milieu agroalimentaire québécois a, avec raison, salué sa politique de souveraineté alimentaire. Une avancée, enfin!

Il y a déjà plus de cinq ans que le rapport Pronovost, issu de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, était déposé. Fort d'audiences publiques tenues dans tout le Québec, s'appuyant sur quelque 660 témoignages et mémoires, le rapport était détaillé, audacieux, exigeant. Doté de telles qualités, il s'était évidemment vite retrouvé sur une tablette...

La politique de souveraineté alimentaire présentée jeudi dernier par Pauline Marois et François Gendron, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, n'a pas, tant s'en faut, la teneur du rapport Pronovost. Le gouvernement péquiste n'a pas eu plus envie que les libéraux de s'attaquer aux structures du monde agricole, comme l'y invitait le rapport de 2008. L'Union des producteurs agricoles (UPA) garde son monopole, et l'assurance stabilisation des revenus agricoles (qui profite à un nombre limité de productions) ne sera pas transformée en un programme de soutien universel.

Mais l'agriculture n'a pas que des défis de gouvernance, et c'est au reste, énorme, que le gouvernement Marois vient de s'attaquer: comment favoriser la production d'ici dans une économie d'accords commerciaux où les biens circulent à l'échelle du monde, où les consommateurs veulent de la variété (tout en restant obsédés par les prix!) et où la contrainte n'est plus de mise?

La réponse s'appelle: par des mesures de soutien. La politique générale du gouvernement était donc accompagnée jeudi de quatre annonces bien concrètes: les établissements publics (écoles, hôpitaux, garderies...) seront incités à s'approvisionner en produits locaux; les serres auront droit à des tarifs d'électricité adaptés; la protection des terres agricoles sera resserrée; et l'aide à la relève sera bonifiée.

Ces gestes s'inscrivent dans la foulée du rapport Pronovost, mais ils tiennent aussi compte d'une réalité qui a déjà bougé depuis cinq ans. Par exemple, on ne trouve pas une ligne, dans le fameux rapport, de l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement. Aujourd'hui, c'est une donne que le Québec ne peut pas ignorer. Le ministre Gendron déposera donc d'ici juin un projet de loi pour revoir l'accès des non-résidents aux terres agricoles et limiter l'explosion des prix que la spéculation pourrait entraîner. Il y a un modèle québécois à protéger, celui de terres détenues par ceux qui les cultivent, comme le résume bien l'UPA, et le gouvernement s'y tiendra.

De même, le rapport Pronovost recommandait de favoriser la production et la commercialisation de légumes de serre au Québec, sans détailler. Utiliser les surplus d'hydroélectricité, tel que cela est suggéré par la CAQ et avalisé par le plan du ministre Gendron, c'est passer du souhait à l'action. Les producteurs de serre attendaient un tel geste depuis dix ans, toute une période pendant laquelle la concurrence de la tomate mexicaine n'a fait que croître. Il ne fallait plus perdre de temps.

Ajoutons que les attentes sont énormes en matière agricole. S'y croisent l'économie, l'occupation du territoire, l'environnement, la qualité de vie... et l'alimentation! Des visions s'affrontent. C'est tout à l'honneur du ministre Gendron que son plan ait été accueilli avec ouverture et accompagné de la création d'une table de concertation où une quinzaine d'organismes des plus divers pourront discuter de sa mise en œuvre. L'agriculture n'est plus sur une tablette. C'est un très heureux changement.

GUERRE EN SYRIE

L'impasse

Si hier, en Syrie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni auraient pu intervenir afin de mettre un terme au massacre de sunnites par Bachar al-Assad, c'est beaucoup moins plausible aujourd'hui. En effet, depuis l'amorce de la guerre civile, et plus précisément au cours des derniers mois, ce pays a été transformé en un vaste théâtre de brutalités d'autant plus monstrueuses que les auteurs de celles-ci sont d'horizons aussi divers que nombreux.

Du côté gouvernemental, Assad et les siens disposent d'un arsenal d'armes chimiques qui présentent d'énormes défis à leurs adversaires pour des raisons aussi géographiques que physiques. Un, l'arsenal en question a été réparti en douze pôles, avec une concentration dans le nord-est de la Syrie, soit dans les bastions des alaouites et des chrétiens. Deux, les engins chimiques appartiennent, selon une longue enquête du *New Yorker*, à la catégorie des armes dites binaires: une fois construites, ces dernières ne peuvent pas être déconstruites. Ce n'est pas tout.

Le volume de bombes remplies de gaz sarin étant beaucoup plus imposant que les résidus trouvés en Irak, les nations occidentales évoquées plus haut devraient déployer, advenant un désir réel d'offensive, un contingent numériquement aussi considérable que celui envoyé en Irak en 2003. Car sécuriser un lieu où sont entassés des engins chimiques est un «gros consommateur» de soldats.

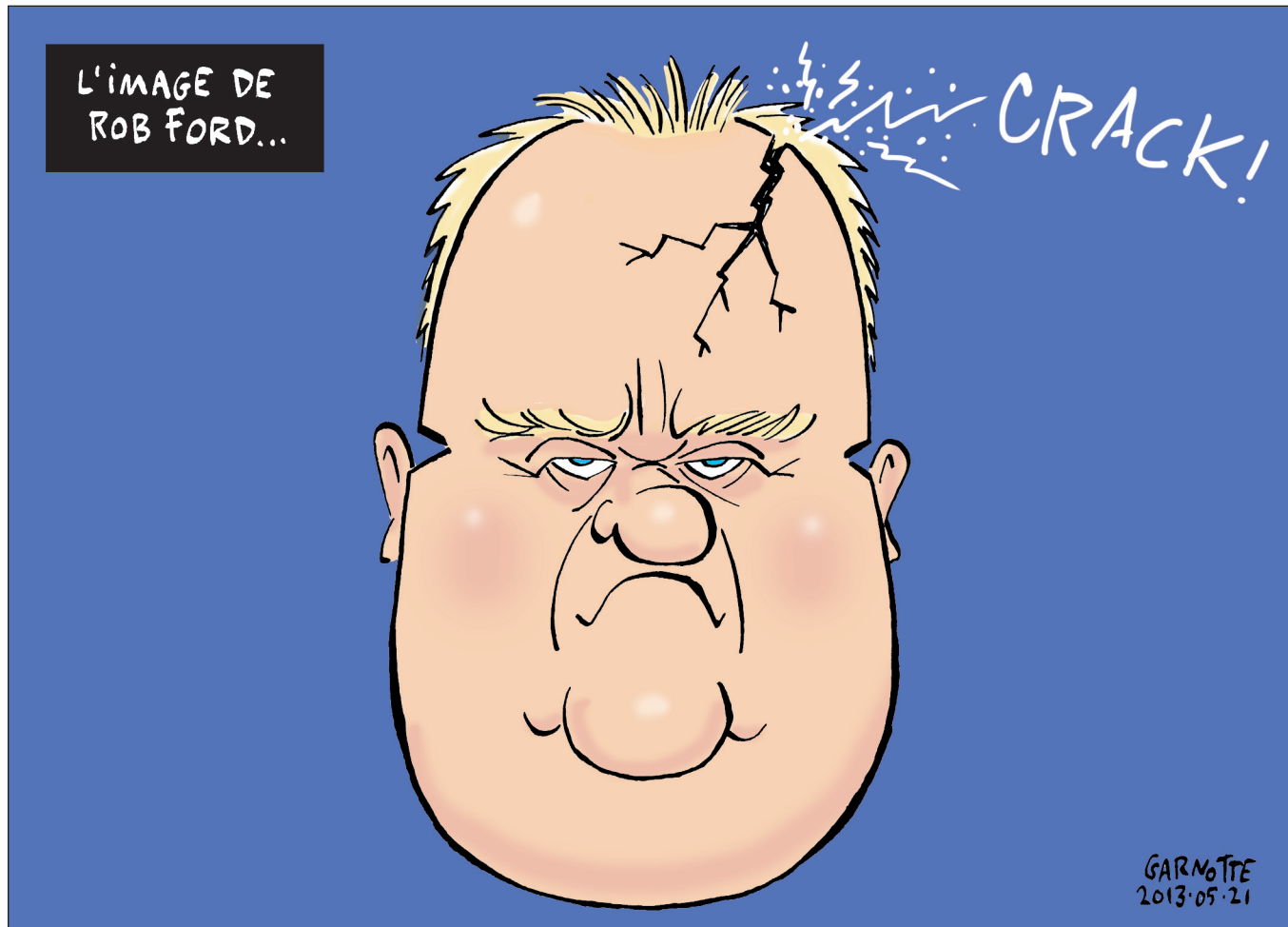
Dans le camp adverse, la situation s'est énormément complexifiée au cours des douze derniers mois. Car en plus de combattre Assad, les miliciens du Hezbollah libanais ainsi que les conseillers iraniens, plus présents que jamais, les rebelles font le coup de feu entre eux. Depuis, plus exactement, l'essor pris par le groupe baptisé Front al-Nosra qui rassemble des vétérans de la guerre en Irak affiliés à al-Qaïda. Ces derniers se sont fédérés avec ceux qui partagent leur ambition, soit l'imposition d'un califat islamique, pour mieux lutter contre les rebelles laïcs qu'ils ont surnommés, soit dit en passant, «les hippies.»

Cela étant souligné, selon les confidences recueillies par le *li-mier* du *New Yorker* auprès de proches d'Obama, ce dernier est terrifié par une possible répétition de ce qui s'est passé en Irak. Plus précisément, il craint comme la peste que le renversement d'Assad se combine en une implosion de tout l'appareil d'État et qu'il y ait donc un vide. Un vide qui favoriserait une cascade de tueries interethniques et interreligieuses comme celles observées en Irak. Bref, Obama et d'autres avec lui sont coincés entre l'arbre et l'écorce.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

Combattre une aberration

Bien qu'il soit démontré, hors de tout doute, que l'on peut combattre efficacement le feu par le feu dans le cas des incendies de forêt, y a-t-il quelqu'un pour croire à la possibilité de combattre une aberration par une aberration et pour tenter d'en convaincre les autres? Oui ça existe!

Prenez par exemple, Peter Kent qui nous tient lieu de ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Stephen Harper. Ou encore le singulier et... désarmant, Wayne LaPierre, vice-président de la NRA, la National Rifle Association; ce puissant lobby à but prétendument non lucratif, qui prêche en faveur de la possession d'au moins une arme à feu par citoyen américain.

Pour encourager la consommation du pétrole sale des sables bitumineux de l'Alberta, notre représentant politique en matière environnementale est allé dire aux Britanniques et aux autres Européens, le 12 mai dernier, qu'un moyen efficace de combattre les gaz à effet de serre serait d'acheter davantage de ce pétrole, ce qui permettrait aux compagnies pétrolières d'avoir plus d'argent pour investir dans la lutte contre les changements climatiques. Eh oui! Peter Kent a fait cette déclaration sans rire. Un autre clou dans le cercueil du Canada pour sa réputation de cancre planétaire en matière environnementale.

En deuxième lieu, que penser des propos ineffables de Lapierre, quoique peu surprenants au demeurant, quelques jours après le massacre de plus de vingt enfants dans une école du Connecticut aux États-Unis, l'autonne dernier? Ce monsieur a déclaré, le plus sérieusement du monde, que la mesure

la plus efficace pour empêcher qu'une pareille hécatombe ne se reproduise serait d'armer davantage de personnes adultes, les professeurs des écoles primaires en particulier. Ainsi, nos enfants recevraient toute la protection qu'ils méritent contre les tireurs fous. Et tant qu'à y être, pourquoi ne pas inciter les parents à envoyer à l'école leurs petits armés de fusils roses ou bleus?

Le vase déborde! Mais à quand des règles éthiques obligeant la censure de propos aberrants de personnalités publiques à la morale douteuse assujettis au strict pouvoir de l'argent?

Odette Chicoine
Chicoutimi, le 15 mai 2013

Coderre sans adversaire

Vous n'aimez pas Denis Coderre? Domage, car les adversaires qui pourraient le remplacer sont loin. Ainsi, parmi les électeurs décidés, Coderre en a 50%, Richard Bergeron 27% et Louise Harel 23%. Difficile de voir comment ces deux-là pourraient remonter la pente. Quant à la candidature de Michael Applebaum, non seulement elle est théorique, mais une partie des élus sur lesquels il aurait pu compter sont déjà avec Coderre.

Même chose pour d'autres sauveurs potentiels venus de l'extérieur. Leur capacité à monter et à imposer un nouveau parti est presque un rêve en couleurs tellement la tâche est énorme.

Quant aux indécis qui, en principe, pourraient toujours changer la donne, il ne faut pas trop y compter. Ils n'iront tout simplement pas voter lorsqu'on tient

compte du fort taux d'abstention typique du niveau municipal. Coderre n'a donc aucun adversaire officiel. Il a la voie libre. Pour le meilleur et pour le pire?

Michel Magnant
Le 16 mai 2013

L'OACI, dans quels sables?

Le Canada se retire de la Conférence des Nations unies sur le désarmement parce que l'Iran en assumera la présidence. Ce même gouvernement Harper se retire en mars de la Convention des Nations unies pour lutter contre la désertification.

Cette adhésion à géométrie variable du Canada envers l'ONU et ses institutions risque fort de jouer dans la lutte déjà engagée sur le maintien du siège montréalais de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), que le Qatar veut voir s'établir dans ses sables (non bitumineux). Non seulement ce petit pays du golfe persique peut, avec ses pétrodollars, faire mousser fortement sa candidature, mais il peut aussi compter sur le soutien de nombreux pays, et pas seulement arabo-musulmans.

Ajoutez à cela l'attitude pour le moins discutable du gouvernement à l'endroit de la grande organisation mondiale. Et il ne serait pas absolument impossible que la majorité des 192 membres de l'Assemblée générale favorisent le Qatar et rejettent le Canada, comme ils l'ont fait lorsque ce dernier pays a présenté sa candidature au Conseil de sécurité il y a maintenant trois ans. Ce n'est pas un souhait, mais...

Normand Breault
Montréal, le 15 mai 2013

LIBRE OPINION

Denis Coderre, l'opportunisme de réserve

LOUIS BOURQUE
Montréal

L'opportunisme de cet élu de grands médias me laisse aussi perplexé que la réserve d'un homme qui se définit pourtant comme visionnaire et trait d'union. Le seul fait d'une annonce portant (après suspense) sur la candidature elle-même au lieu d'une proposition de projet collectif, suffit à l'exprimer. Ou pour croire que par cette irruption «très pressentie», Denis Coderre vise essentiellement à se promouvoir lui-même. Cela, au risque de se reprendre sur les enjeux locaux, de restreindre la teneur de la participation publique comme celle des problèmes admis à la préoccupation publique.

Bien sûr, le sport et les ajustements pragmatiques fédèrent les allégeances à gros traits, à défaut d'une proposition intégratrice des agents socio-économiques et des institutions citoyennes qui soit assez fine: le personnage parle bien de gouvernance réservée d'un fournisseur de service plutôt que de parlementarisme. Mais comme préfet, l'ancien président du Conseil privé n'a pas consacré sa vie à penser des problèmes urbains, ou de la complexité d'une ville comme Montréal. Qu'il s'agisse de l'intégration de la manufacture, de la culture et de l'agriculture, de médiation culturelle ou encore, de l'effet du capi-

talisme financiarisé sur l'usage du travail, des soins et du logement. Et puisque la ville «pragmatique» est faite de logements, de voies publiques et de liens sociaux, il faudra savoir ce que pense M. Coderre des valeurs foncières factices, de l'importation d'automobiles par les infrastructures qui l'obligent, et de l'économie de proximité. Ces thèmes qui opposent fortement les classes sociales opposent également notre enrichissement à notre divertissement collectif. Ils se posent et se jouent politiquement, dans la localité.

D'autre part, voudrions-nous savoir ce que pense M. Coderre de l'héritage du maire Tremblay dont il s'offre en continuité; par exemple des synergies industrielles ou de l'Office de consultation publique. Ou même, du détournement de l'aménagement et de la production du territoire par les firmes de construction et de génie-conseil. Notre préfet virtuel fut peu loquace à cet égard. Et cela, pour cause.

De notoriété publique

Il est de notoriété publique que la carrière politique de Denis Coderre fut soutenue financièrement par Infrabec de Lino Zambito, Construction Catcan de Tony Catania, Giuseppe Borsellino ou encore, Donato Tomassi lequel affirmait qu'il fut normal que l'administration publique retourne les faveurs consenties.

En ce sens, il me semblerait nécessaire de connaître les motifs de l'incursion tardive et de la réserve de M. Coderre; de connaître la nature des alliances et garanties obtenues pendant le moment de «réflexion» précédant sa campagne.

Dans la même veine, il est tentant d'alléguer le peu d'intérêt du public pour la politique (municipale) quand celle-ci devient une arène sportive au lieu d'un projet collectif orientant le vivre ensemble. La désaffection des institutions démocratiques est un projet latent de la grande famille libérale; les maires Gilles Vaillancourt et Régis Labaume en ont été les représentants élus (sans opposition). Mais avec ce que révèle la commission Charbonneau, on se pincerait d'avoir élu un autre membre de cette famille. Membre qui, le 2 novembre 2012, déclarait à *La Presse* «avoir été surpris d'apprendre les allégations qui éclaboussent certaines personnes qui ont fait des dons à son association libérale de Bourassa»; et même surpris d'apprendre le nom d'un témoin (qu'il appelle par son prénom) ayant contribué à son association. Quand même!

Si la transparence et la consécration conduisent à l'honnêteté, il faut se demander si le défilement passager d'une personnalité présage d'une consécration très claire au bien public. J'en doute énormément.

IDÉES

RIO TINTO ALCAN

L'hydroélectricité ne doit plus financer des conflits de travail

DANIEL ROY

Directeur québécois du Syndicat des Métallus

M adame la Première Ministre, Nous sommes inquiets de constater qu'après neuf mois au pouvoir, votre gouvernement ne s'est toujours pas assuré que les Québécois n'aient plus à financer les conflits de travail chez Rio Tinto Alcan par l'achat à vil prix d'électricité dont le Québec n'a même pas besoin.

Il y a un an jour pour jour, alors que le lockout battait son plein à l'aluminerie d'Alma et que les contribuables québécois le finançaient par l'achat d'électricité, vous vous engagez sur les ondes de la radio régionale à « corriger le tir » pour « rétablir le rapport de force » perdu parce que « Rio Tinto Alcan peut vendre son électricité, couvrir ses coûts et évidemment se retrouver dans une position beaucoup plus positive, beaucoup plus favorable que ne le sont les syndiqués ».

Vous assuriez qu'une fois au pouvoir votre gouvernement aurait « l'occasion [...] de s'assurer qu'il n'y a pas d'avantages indus qui sont donnés à certaines entreprises par rapport à d'autres, qu'il n'y a pas des avantages importants donnés à des entreprises qui les mettent dans la situation où se trouve actuellement Rio Tinto Alcan vis-à-vis de ses travailleurs. [...] L'objectif va être atteint et on prendra les moyens pour y arriver ».

Un an plus tard, on attend toujours. Le lockout à Alma a beau être réglé, une épée de Damoclès pend toujours au-dessus des têtes des travailleurs de Rio Tinto et, par ricochet, de l'ensemble des contribuables du Québec. La plupart des conventions collectives de Rio Tinto Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean arrivent à échéance en 2015. Un lockout dans toute la région représenterait un coût d'achat de surplus électriques de 1 milliard par année, estimé à partir des coûts réels payés par Hydro-Québec à Rio Tinto Alcan lors du conflit à Alma l'an dernier.

Les prix de l'aluminium sont à la baisse et les surplus d'inventaires mondiaux sont impor-



Il y a un an, alors que le lockout battait son plein à l'aluminerie d'Alma et que les contribuables québécois le finançaient par l'achat d'électricité, la future première ministre Pauline Marois s'était engagée à ce qu'il n'y ait pas d'avantages indus donnés à certaines entreprises par rapport à d'autres.

tants. Sachant qu'elle peut financer une grande partie de sa baisse de production par la vente d'électricité à Hydro-Québec, Rio Tinto Alcan pourrait être tentée de provoquer un nouveau lockout, cette fois dans plusieurs de ses alumineries en même temps.

Le gouvernement n'a certes pas à intervenir dans les relations de travail. Toutefois, il faut

impérativement revoir les dispositions qui permettent à Rio Tinto Alcan de vendre à profit ses surplus d'électricité en période de conflit de travail. En assemblée annuelle, les délégués des Métallus recommandaient « d'exclure la notion de conflit de travail dans les "cas de force majeure" et de veiller à ce que l'énergie rachetée à Rio Tinto Alcan le soit uniquement si Hydro-

Québec en a besoin, et cela, au prix coûtant ».

Les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de tout le Québec doivent être sûrs que leur hydroélectricité ne servira plus à financer des conflits de travail. Nos ressources doivent permettre de créer de bons emplois, à défaut de quoi les multinationales ne devraient plus avoir le privilège de les exploiter.

Comment être d'aujourd'hui ?

Le Théâtre d'Aujourd'hui se donne un nouveau magazine intitulé 3900

SYLVAIN BÉLANGER

Codirecteur général et directeur artistique du Théâtre d'Aujourd'hui et rédacteur en chef de 3900

Depuis que je suis arrivé ici en septembre dernier, je suis animé du désir de faire du Théâtre d'Aujourd'hui un carrefour de réflexions sociales. Ce lieu, cette maison d'expression et de réflexion, je la désire de son temps. Et le plus grand défi de ce théâtre est de porter ce nom adéquatement et de l'incarner avec évidence. [...]

« Le théâtre a été créé pour dire aux gens la vérité à propos de la vie et de la situation sociale. » — Stella Adler

[...] Je m'engage moi-même en premier dans ce magazine. Mais c'est uniquement pour réclamer la connexion avec tous. [...]

Mais comment faire en sorte que mon travail soit de son temps? Comment faire en sorte, ici, que les porteurs de parole puissent s'inscrire dans cette résonance avec tous, qu'un théâtre soit un lieu de débats pertinents et une institution publique éclairante?

Pour répondre à ces questions, entre autres, nous avons ressenti le besoin de fonder notre propre magazine. Il remplacera les programmes de soirée et les mots qui accompagnent les spectacles. Il inscrira nos spectacles dans la vie de la communauté et de ses gens. Il inscrira notre travail dans cette ville et dans ce territoire. Il fera intervenir la vie sociale et ses acteurs au sein d'une même envie: celle de faire le théâtre d'aujourd'hui.

Plusieurs collaborateurs se grefferont à nous pour rédiger dans ce magazine des articles

qui traitent des résonances provoquées par les pièces de nos auteurs. Pour ma part, je n'écrirai donc pas les mots qui accompagnent traditionnellement les spectacles. Les spectacles sont pour moi des actes bien préparés qui n'attendent que ça, de toute façon: révéler leur secret, leur puissance. Et les mots sont pour l'auteur. Ils font leur chemin, en nous, et agissent. Moi, je me disciplinerai à écrire des éditoriaux. Risqués, imparfaits, intuitifs, honnêtes et à votre écoute. Non pas pour parler des spectacles, mais du monde dans lequel ils évoluent. [...]

Ce magazine me permet donc de prendre la parole plusieurs fois dans une saison [...] accompagné d'une variété de collaborateurs éclairants. Ceux dont nous avons besoin pour brancher, avec l'actualité, l'art théâtral québécois. Qu'ils viennent du monde politique, communautaire, scientifique, artistique, économique, des milieux journalistiques ou de l'éducation. Qu'ils soient ouvriers ou marchands, ils se mêleront de nos projets et nous de leur parcours. [...]

Nos auteurs se mêleront de l'actualité et de la grande Histoire tout comme l'actualité et la grande Histoire sauront les influencer. L'art, la politique, l'économie, l'éducation, l'institution, ce n'est pas une affaire de spécialistes, c'est l'affaire de tous. On appelle ça se mêler de ses affaires.

Et dans une société où le grand défi démographique qui nous attend exigera des jeunes qu'ils se mêlent de politique et des projets de nos institutions [...], l'un de nos plus grands défis collectifs des prochaines années, me semble-t-il, sera de prendre le temps de penser sérieusement à la société que nous léguerons à ces futures générations. Il nous faudra ralentir

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'une revue d'idées afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages du dernier numéro de leur publication. Cette semaine, des extraits du premier éditorial de 3900, le nouveau magazine que le Théâtre d'Aujourd'hui publiera en lieu et place des programmes de ses soirées de spectacles.



l'empressement des courants d'opinions et des sondages de toutes sortes pour prendre le temps de penser et de nuancer nos idées, nos élans, nos trop-pleins, nos révoltes, nos indignations et nos préjugés. [...]

J'espère qu'il sera possible de nuancer les paroles triomphantes. De nuancer l'influence des chasseurs de têtes de la radio. De nuancer l'influence des véhicules de l'information. J'espère qu'il nous sera possible de nuancer cette idée que l'on se faisait du Québec d'il y a quarante ans. Nuancer cette idée de l'Amérique, nuancer ce rêve de la Scandinavie. Nuancer ce modèle québécois, celui des réussites et des bonnes intentions.

Car ces gens qui font le Québec d'aujourd'hui, les jeunes en particulier, ne sont pas des figures sacrificielles sur lesquelles on doit se dépêcher de mettre des étiquettes pour ne pas les entendre. Ces gens-là ne sont pas brisés, endormis ou simplement cyniques. Il y a parmi eux ceux-ci autant de décideurs et de gens innovateurs, comme il y en a eu pour toutes les générations. Et si l'on fait trop rapidement le procès de

toutes ces générations en éternisant l'échec des uns et l'adolescence des autres, disons-nous que c'est du Québec qui se veut vigoureux que l'on tente de nous décourager et ça, moi, je ne l'entendrai jamais.

Tenons-nous droits dans le monde d'aujourd'hui. Avec ceux qui légueront et ceux qui suivront. Restons droits, au milieu des crises de toutes sortes, qu'elles soient surfaites ou réelles: crise économique, crise des valeurs morales, crise du modèle familial, crise identitaire du francophone d'Amérique, crise de l'identité québécoise, crise du crédit, crise du pétrole, crise du logement, crise démographique, crise dans l'équilibre budgétaire de l'État, crise du financement de nos institutions, crise dans l'industrie locale et chez les petits producteurs, crise des mœurs sexuelles, crises dans les secteurs de la santé et de l'éducation, crise dans la foi de l'exercice démocratique, et autres virus du Nil et météorites au-dessus de la Russie, etc.

Malgré cette myriade de crises qui tournent autour de nos têtes et qui nous laisse prétextuellement errer dans un



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le nouveau magazine du Théâtre d'Aujourd'hui, situé au 3900, rue Saint-Denis, compte ancrer l'art théâtral québécois dans l'actualité.

monde en perte de sens, je ne suis pas prêt à dire que nous sommes des êtres paniqués, ni indifférents. Je parlerais plutôt de notre apparence de stabilité. Nous paraissions stables, et ce, malgré toutes ces menaces qui tentent de nous avertir d'un danger ou d'une fin imminente de cette stabilité.

Mais comment le théâtre, aujourd'hui, peut-il témoigner de ce que cache cette apparence de stabilité? Comment dire vrai?

Ce magazine servira à révéler ce qui inspire les œuvres « hors » du théâtre. [...] Ce magazine incarne notre volonté de faire un théâtre dans le monde et avec le monde, et en té-

moigne. Ce magazine, tout comme ce théâtre, est un projet: celui de s'inclure et de s'indigner, celui de vouloir s'embarquer et de s'intéresser. Celui d'assumer que nous sommes les héritiers de grands projets sociaux qui ont besoin de nous pour se développer ou se relancer.

Depuis que je suis arrivé ici en septembre dernier, je suis animé du désir de faire du Théâtre d'Aujourd'hui un carrefour. Le 3900, l'adresse comme le magazine, est un carrefour de gens et d'idées.

Des commentaires? Des idées? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélaïr Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Follie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier et Philippe Papiereau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Paraselli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Béland, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Anélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéler (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebâ, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Éliane Girard (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

TRUDEL

SUITE DE LA PAGE 1

gence une escouade spécialisée pour l'analyse, le suivi des dépenses dans les municipalités.»

En ce qui concerne la situation à la Ville de Laval, Rémy Trudel a eu le temps de tomber et de retomber en bas de sa chaise entre l'arrestation du présumé chef de gang Gilles Vaillancourt par l'UPAC et le témoignage du fonctionnaire corrompu Jean Roberge à la commission Charbonneau. L'ancien ministre n'aurait jamais cru M. Vaillancourt capable de diriger un cartel, voire un gang criminel qui aurait évolué sous son nez.

Il se souvient bien du politicien malin qui occupait aussi le prestigieux poste de président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), de 1995 à 1997. Chaque fois que M. Vaillancourt

Rémy Trudel en cinq dates

20 avril 1948: Naissance à Sainte-Thècle, en Mauricie.

25 septembre 1989: Élu député du Parti québécois dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Il sera réélu en 1994 et en 1998.

29 janvier 1996: Il est nommé ministre des Affaires municipales dans le cabinet de Lucien Bouchard. Les fusions municipales et les finances précaires de Montréal, une ville en situation de faillite technique, accablent son mandat de près de trois ans.

14 avril 2003: Il est battu par le candidat libéral Daniel Bernard dans sa circonscription, ce qui met fin à une carrière de près de 14 ans à l'Assemblée nationale.

2005: Il revient à sa première carrière, l'enseignement, en acceptant un poste de professeur invité à l'École nationale d'administration publique.

exigeait une rencontre avec lui pour traiter des priorités de l'UMQ, il finissait toujours l'entretien par «une petite demande» pour sa Ville, son île: Laval. «C'était un homme charmeur pour sa ville», se rappelle M. Trudel, qui est aujourd'hui professeur invité à l'École nationale d'administration publique.

«Est-ce qu'il peut avoir berné tout ce monde pendant tout ce temps? Je suis renversé. J'ai de la misère à y croire», enchaîne-t-il.

Les révélations du directeur général adjoint, Jean Roberge, le laissent pantois. M. Roberge a participé au cartel des ingénieurs, de 2002 à 2007, au sein d'Équation groupe-conseil. De 2008 à 2009, il a coordonné le partage des contrats de génie à la Ville, avec l'approbation de M. Vaillancourt. Il a aussi facilité le travail d'un deuxième cartel, formé d'entrepreneurs, en transmettant des listes confidentielles de soumissionnaires à Roger Desbois.

L'ex-ministre péquiste retient des enquêtes successives de l'UPAC et de la commission Charbonneau que la collusion étanche et constante parmi les entrepreneurs et les firmes de génie-conseil est à la source de ce mal qu'il n'a pas vu.

«Le Québec est une société tissée serrée, tellement serrée qu'on peut facilement s'entendre pour contourner les règles», explique-t-il.

Le rapport Martin

De nombreuses questions restent en suspens à la suite de l'arrestation de Gilles Vaillancourt et de ses trente-six présumés complices.

Le parfum malodorant de la collusion et de la corruption flotte au-dessus de Laval depuis des lustres.

En 1995, un vérificateur spécial mandaté par Québec, Jacques Martin, publiait un rapport dévastateur sur la gestion de Gilles Vaillancourt. La Ville s'était mise en situation «d'apparence de favoritisme» à au moins trois reprises dans l'octroi des contrats.

Le Vérificateur interne de la Ville était muselé et incapable de remettre en question les décisions de l'administration Vaillancourt, qui accordait ses contrats de gré à gré, sans appels d'offres. Les dépassements de coûts dans les contrats de services professionnels étaient monnaie courante. Il y avait à tout le moins une apparence de collusion.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Rémy Trudel s'interroge sur ce qui a pu lui échapper au sujet de la gestion de la Ville de Laval lorsqu'il était ministre des Affaires municipales.

M. Trudel a été nommé ministre des Affaires municipales un mois après la publication du rapport. C'est à lui que revenait la tâche d'en assurer le suivi. «Ce rapport se résumait à une phrase: on n'a rien trouvé, mais il flotte au-dessus de Laval un nuage de suspicion», résume-t-il.

Sur les conseils du sous-ministre, M. Trudel a renoncé à transmettre le rapport à la Sûreté du Québec (SQ) aux fins d'une enquête. «Des soupçons, on ne pouvait pas envoyer ça à la SQ», dit-il.

Le Bureau de la concurrence, de compétence fédérale, était mieux placé pour enquêter sur Laval, a cru le ministre des Affaires municipales.

M. Trudel a cependant talonné le maire Vaillancourt pendant 18 mois, en retenant des subventions tant et aussi longtemps qu'il ne procéderait pas à des appels d'offres publics. M. Vaillancourt s'est plié à ses demandes, en lui précisant qu'il n'y avait rien d'illégal dans sa gestion, se souvient-il.

Si c'était à refaire, M. Trudel agirait de la même manière, bien qu'il ne puisse pas s'empêcher de se questionner. «Est-ce qu'il y a quelque chose que j'ai manqué?, s'interroge-t-il. Ce n'est pas suffisant de dire "j'ai fait au meilleur de ma connaissance".»

Pour sa défense, M. Trudel rappelle que les cas de corruption et de collusion n'apparaissent pas sur le radar politique à cette époque. «On n'entendait jamais parler de ça», dit-il.

Le Devoir

HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

pliqué M^{me} Marois. Un groupe de travail doit d'abord être mis sur pied. «C'est assez long [...] il faut d'abord s'assurer du contenu des concepts, après ça, il faut les préparer en outils pédagogiques, pour le traduire à nos jeunes au primaire, au secondaire, et éventuellement au collégial, et par la suite les profs doivent s'approprier ces outils pédagogiques», a-t-elle expliqué. Lors de la Journée des patriotes en 2012, M^{me} Marois s'était engagée aussi à renforcer «la recherche» sur l'histoire. Lundi, elle s'est montrée plus prudente à ce sujet. Elle a précisé que cela ne faisait pas partie du projet de son gouvernement pour le moment, mais elle a rajouté que des chaires de recherche pourraient recevoir un certain soutien. Il y a un an, elle avait dit vouloir renforcer l'enseignement de l'histoire du Québec et de ses institutions «de l'école primaire à l'université». Toutefois, dans son discours lundi, elle a indiqué que la réforme s'arrêtera au niveau collégial.

L'historien Gilles Laporte est un fervent partisan de la réforme des programmes d'histoire au Québec. Il estime que l'enseignement de l'histoire, de la primaire au cégep, est «redondant». «On intègre des notions de géographie, d'économie et d'éducation à la citoyenneté [...] On souhaite que ça s'appelle "Histoire du Canada et du Québec"», explique M. Laporte, qui enseigne l'histoire au cégep et à l'université.

Plusieurs autres activités ont été organisées au Québec pour commémorer la Journée des patriotes. Le plus important rassemblement s'est

produit à Montréal, où plusieurs centaines de personnes ont participé à un circuit piétonnier organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB), débutant à la place Émilie-Gamelin et se terminant à la place d'Youville. Mais Jacques Boivin de la SSJB aurait souhaité voir plus de participants. «Malheureusement, ça fait dix années que ça existe puis il n'y a pas plus de monde que ça [...] même si c'est une journée fériée, il n'y a pas plus de participation, quoique, à travers tout le Québec, il y a d'autres événements, un peu partout», explique-t-il. «Les gens ne se préoccupent pas de l'histoire, c'est archaïque cette histoire-là pour eux autres, il manque une connaissance historique chez les gens», pense-t-il.

La Journée des patriotes est aussi pour certains l'occasion de s'interroger sur l'avenir du mouvement souverainiste. Un mouvement qui est présentement divisé entre trois partis politiques. Mais de telles divisions ont toujours existé au Québec, même du temps des patriotes, rappelle M. Boivin. «Même à l'époque, eux autres étaient divisés, il y avait les plus extrémistes et les moins extrémistes», dit-il.

Le Devoir

Le pont Michel-Chartrand

C'était un patriote et c'est pour cette raison que la Ville de Richelieu a choisi cette journée pour commémorer sa mémoire et procéder au baptême du pont Michel-Chartrand, qui enjambe l'autoroute 10, à la hauteur de la sortie 29. L'ancien militant syndical et coloré personnage des luttes pour les travailleurs est décédé il y a maintenant trois ans, et depuis, cette municipalité de la Montérégie cherchait à souligner sa mémoire. C'est dans une maison située dans la Première rue, devant la rivière Richelieu, que Michel Chartrand et son épouse Simonne Monet-Chartrand étaient venus s'établir. La Ville a d'ailleurs aussi fait honneur à cette ardente militante du droit de vote des femmes, en donnant son nom à la bibliothèque municipale. Né en 1916, à Outremont, Michel Chartrand a été de plusieurs combats pour les droits des travailleurs et s'était également présenté en politique, mais n'a jamais obtenu un mandat. Il avait gagné les rangs de Québec solidaire quelques années avant sa mort.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Pauline Marois a eu droit à une visite guidée des lieux historiques de Saint-Eustache, lundi.

LOCKHEED

SUITE DE LA PAGE 1

analyste à l'Institut de la conférence des associations de la défense. Le second atout du F-35, presque plus important, dit M. Flynn, c'est le casque, capable de fusionner les données des six radars disposés sur la coque de l'avion, de permettre au pilote de voir à 360°, et de communiquer avec les autres appareils déployés.

Si Lockheed et M. Flynn font l'apologie du casque, d'autres pilotes reconnaissent qu'il n'est pas encore au point. Certains ont rapporté une image vacillante par moments ou une vision double, et des bris mécaniques qui font que, régulièrement (jusqu'à une fois par semaine), les pilotes qui s'entraînent en Floride doivent commander une pièce de remplacement au fournisseur. En cas de panne du casque, le pilote pourra faire atterrir l'appareil comme tout autre de génération précédente, mais l'interconnectivité avec la flotte n'est plus.

«Si le casque ne fonctionne pas comme ils le veulent, alors cet appareil n'aura pas toutes les caractéristiques qui font qu'on le voulait», note M. Perry.

Or, c'est le propre d'un projet en développement que de devoir être adapté au fur et à mesure qu'on le teste, rétorque Lockheed, qui assure que les soucis seront réglés en 2015, lorsque le Canada prévoit commander ses appareils.

«Puisque ce n'est pas un avion qui a fini d'être développé, cela veut dire qu'il y aura beaucoup d'incon-

nues quant aux coûts, et à terme peut-être même que certaines de ces choses qu'on nous a promises ne pourront pas être concrétisées», s'inquiète de son côté Paul Maillat, ex-ingénieur de l'Aviation royale canadienne (ARC) et critique du F-35.

Car, autre source d'inquiétude: le prix. Pour l'instant, le modèle A qu'envisage Ottawa doit coûter 85 millions de dollars l'unité.

Or, certains partenaires du programme d'avions de chasse F-35 ont réduit le nombre d'appareils qu'ils prévoient acquérir: Lockheed n'était pas en mesure de préciser la variation de prix que ces modifications de demandes pourraient entraîner. On s'est contenté d'insister sur le fait que le plus gros acquéreur, les États-Unis (avec quelque 2000 appareils, dont 1760 de modèle A), avait fait preuve d'un «engagement extrêmement ferme».

Mystère aussi sur les coûts de maintenance

Autre question sans réponse; ce qu'il en coûtera à Ottawa pour entretenir sa flotte de 65 appareils. Tout dépend de l'utilisation qui en sera faite, dit Lockheed.

L'an dernier, le sous-ministre de la Défense responsable du matériel, Dan Ross, avait estimé en comité parlementaire qu'il en coûterait de 50 à 100 millions de plus par année que pour les CF-18.

Après avoir annoncé que leur choix s'était arrêté sur les F-35, en 2010, les conservateurs avaient martelé que la participation du Canada au programme international permettrait d'énormes retombées économiques. Pour l'instant, des contrats d'une valeur

de 450 millions de dollars ont été octroyés à des entreprises canadiennes. En coulisses chez Lockheed, on reconnaît que le Canada s'en est particulièrement bien tiré. Et Lockheed projette d'autres retombées qui pourraient se chiffrer à dix milliards. Mais elles seront conditionnelles à l'achat d'appareils par Ottawa. Des firmes canadiennes pourraient toujours miser, mais «nous allons nous concentrer sur les retombées industrielles dans les pays qui achètent des F-35», a confirmé David Scott, directeur du développement international du fabricant.

Une opération charme unique

Lockheed fait cavalier seul avec son opération séduction. Les autres fabricants qui tentent de lui ravir le contrat de remplacement des CF-18 — Boeing avec son F-18 Super Hornet, et Dassault avec son Rafale — n'ont pas lancé de tel blitz publicitaire au pays. «Le Canada est toujours un partenaire du programme JSF [F-35]. Il n'y a ni concurrence ouverte, ni appel d'offres», a-t-on répondu chez Dassault, semblant estimer que les dés du nouveau processus de sélection sont pipés.

La visite organisée par Lockheed Martin — aux frais de l'entreprise, notamment pour l'auteur de ces lignes — a promené une petite dizaine de journalistes dans son usine de fabrication des F-35 située à Fort Worth au Texas — dont la chaîne de production fait deux kilomètres —, en enchaînant les séances d'information sur les capacités de l'appareil et le déroulement du programme de développement. Au deuxième jour, le groupe a passé la journée à la base d'entraînement de l'armée aérienne d'Églin,

COEN

SUITE DE LA PAGE 1

d'époque, grâce à la souplesse de la caméra. Le film appartient à leur veine intimiste (*A Serious Man*, mais avec des gags serrés).

Joel Coen dit avoir choisi de délaissier les décors déjantés (il en reste!) au profit d'une approche plus documentaire. Oscar Isaac et les autres jouent de la guitare et chantent vraiment les chansons en entier.

«On voulait faire revivre cette époque musicale, quand le folk collé à ses racines n'intéressait qu'une poignée de personnes, précise Joel. Dylan devait ensuite tellement changer le paysage qu'il est important de montrer la fin de l'ère précédente. On peut sembler rire de certains chanteurs, mais on respecte cette musique-là.»

Leur film *O'Brother* affichait leur raffinement de connaisseurs en matière de bluegrass et de complaints venues d'Irlande. Le folk, ils connaissent ça.

Un petit budget, quarante jours de tournage, surtout à New York. Le duo a pris ça comme un défi.

Il a adapté, très librement, l'autobiographie du musicien Dave Van Ronk, en lui défonçant le portrait. Le voici dépeint en perdant absolu, gaffeur façon Pierre Richard, mais en beatnik. Son meilleur compagnon de route, un chat roux, se faufile dans le scénario en le faisant dérailler. «C'était un film d'atmosphère, sourit Joel Coen, alors pour des ressorts d'intrigue, on a fait intervenir le chat... Six, en fait et moins faciles à diriger qu'Israël. Les chiens veulent vous plaire, les chats ne veulent plaire qu'à eux-mêmes. Dur!»

Oscar Isaac dit avoir vu surtout la tristesse de son personnage. L'humour appartient au montage, et aux héros secondaires. Lui l'a joué les yeux dans l'eau.

En fait, les Coen ont cherché longtemps leur perle rare. L'acteur vedette devait jouer comme un pro, tout en étant un musicien de premier plan. Au moment où ils allaient jeter l'éponge, faute d'interprète principal («on était dans la merde», confesse Nathan), leur directrice de casting a glissé le nom de ce comédien de théâtre, et musicien accompli.

T-Bone Burnett, légende vivante qui a joué avec Dylan, grand compositeur au cinéma, n'en revient pas du talent musical d'Israël et de leur chance d'être tombé sur lui. Il le redit aux journalistes, s'extasie. Cet acteur-là a trouvé sa bonne fée...

Un perdant magnifique, son personnage. La carrière de Llewyn ne parvient pas à décoller, et les peaux de bananes sur son chemin, qu'il sème lui-même, font rire le public. D'ailleurs, qu'est-ce que la chance? T-Bone Burnett ne se fait pas d'illusions: «Arrive le reporter du New York Times dans le club. Il accroche sur un musicien. L'autre l'aurait mérité... Et voilà!»

Justin Timberlake (sa présence à Cannes faisait se pâmer les petites filles) joue de son côté avec une barbe à chat et un chanteur folk lambda aux antipodes de son registre. «Mon grand-père jouait sur une Gibson de la musique country. Je viens du Tennessee. Ça me ravissait.»

John Goodman (il était la figure de proue du *Big Lebowski*), pour la sixième fois dans un film des Coen, apparaît grandiose en musicien barbu, ventru, grincheux, toxicomane, au poids réparti sur des cannes chambranlantes dans la partie road movie entre New York et Chicago.

Si peu convaincante dans *The Great Gatsby*, Carey Mulligan se révèle ici formidable en chanteuse folk et amie amante, brunette toutes griffes dehors sur le pauvre Llewyn. Elle a l'air sortie ici d'un film de Woody Allen, référence évidente de la fratrie, à l'heure de filmer la bohème de New York. «J'étais terrifiée à l'idée de chanter», dit-elle. Cela ne paraît pas. Et puis on l'avait entendue pousser le refrain dans *Shame* de Peter Jackson. C'était *New York, New York*. Prémonitoire.

Les Coen ne se trompent jamais pour leurs interprètes. Et ils sont si drôles ici, même avec un flottement aux deux tiers du film. Pas grave. Ils nous ont fait ronronner, comme leur chat roux.

Le Devoir

en Floride, pour voir des avions de chasse décoller, feindre un atterrissage, et atterrir, bouchons aux oreilles jumelés à des casques protecteurs.

Et s'il y avait un changement de gouvernement?

Autre sujet tabou chez Lockheed; qu'advient-il si le NPD — farouche opposant aux F-35 — prend les rênes en 2015, année même où le Canada prévoit commander ses appareils? La question a été accueillie de rires, suivis d'un silence. «Indépendamment de qui sera au gouvernement, nous croyons que, si le Canada décide de remplacer ses CF-18 et de conserver une capacité de chasseurs de nouvelle génération, le F-35 est la meilleure solution [...] Nous allons communiquer les faits quant à notre programme et à ses capacités», a finalement répondu le directeur de la campagne du F-35 au Canada, Keith Knotts, en expliquant qu'il rencontre aussi des néodémocrates, tout comme des conservateurs et des libéraux.

Le lendemain de cette conversation, des journalistes hollandais se sont joints à la visite à la base d'Églin. On leur a appris que leur pilote, venu s'entraîner, n'était pas encore monté dans leur premier F-35... car l'adhésion de la Hollande au programme est maintenant en suspens, à la suite de l'élection qui a porté un gouvernement de coalition au pouvoir, et dont l'un des partis s'oppose aux F-35.

Le Devoir

Les frais de transport et d'hébergement de la journaliste du Devoir ont été payés par Lockheed Martin.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390